

Renouveler ses prairies

Tout en maintenant le pâturage

Comment refaire des prairies temporaires en baisse de rendement, en ayant un minimum d'impact sur la vie du sol et le pâturage des vaches ? En Normandie, un itinéraire associant dérobée et semis sous couvert y parvient. Le point avec Pascal Rougier de Conseil Organic.



L'enjeu de ces essais est de régénérer les prairies, sans les retourner pour ne pas bousculer les équilibres en place et agir vite face au besoin.

Entre 2020 et 2021, des essais sont menés dans le cadre du programme Reine Mathilde (1) sur 13 hectares de prairies temporaires : le dispositif concerne 11 parcelles d'une plateforme qui en compte 47 dédiées au pâturage. Il est mis en place, dans le Calvados, à l'Earl du Bois d'Arry des éleveurs bio François Roulland et Arnaud Harel, une des trois fermes référentes du projet. « Ici, la problématique était la baisse de rendement de prairies pâturées, liées à des condi-

tions climatiques difficiles », relate Pascal Rougier de Conseil Organic. Les surfaces concernées ont subi des années de conditions sèches et donc de surpâturage occasionnel. Ces prairies temporaires ont vocation à le rester, mais comment les renouveler sans bouleverser les équilibres en place ? Un itinéraire est testé dans ce but.

Plusieurs critères retenus

En 2019, une première tentative de régénération de prairie est lancée, avec trois types d'actions : un sous-solage

pour décompacter le sol, l'apport d'un complément minéral et un sursemis. « Mais avec la succession d'étés très séchants et une situation accentuée en 2020, il fallait agir beaucoup plus vite pour compenser la baisse de productivité », expose Pascal Rougier. L'objectif du renouvellement de prairie est d'éviter « de refaire une prairie sur une prairie », partant du constat global qu'une ancienne implantation reprend vite le dessus (ici RGA/TB), contraignant la réussite de la future parcelle. Le choix est fait du non-labour, « pour éviter de

Compositions des mélanges utilisés (1)

• Dérobée

Colza (1 kg) et radis fourrager (1 kg), avoine (50 à 60 kg), trèfles d'Alexandrie, incarnat (3 kg) et Squarozum (3 kg).

> Rendements : 19 octobre-24 décembre : 1,1 t MS/ha. 20 février-fin mars : 0,7 t MS/ha



• Associations prairiales en semis sous-couvert

Objectif pâturage estival : > semis à 30 kg/ha : luzerne flamande à feuilles souples (28 %), fétuque élevée (21 %) et fétuque des prés (17 %), fléole des prés (3,5 %), chicorée (3,5 %), plantain lancéolé (7 %), trèfle blanc hybride (10 %) et trèfle blanc intermédiaire (10 %).

Objectif pâturage annuel : mélange commercial Agronat LD4P > semis à 27 kg/ha : fléole des prés tardive (5 kg), RGA demi-tardif diploïde et tétraploïde (55 %), fétuques des prés demi-tardives (10 %), trèfles blanc nain (5 %), intermédiaire (10 %) et hybride (5 %), fétuque rouge (5 %), pâturin des prés (5 %) + (ajout) Chicorée (0,5 kg/ha) et plantain lancéolé (1 kg/ha).



• Méteil

Pois protéagineux/féverole

> Rendement estimé au cubage-silo à 5 t MS/ha

(1) Réalisées en collaboration avec Agronat, société experte en semences impliquée dans le programme Reine Mathilde. www.agronat.fr



Pascal Rougier,
conseiller
indépendant au sein
de Conseil Organic.

*bouleverser la vie
du sol* », basé sur
un travail superficiel à moins de
10 cm de profondeur. Autre point

clé, les surfaces doivent être prélevées le moins longtemps possible afin de les maintenir au mieux dans le circuit de pâturage. L'idée est de sécuriser le stock fourrager : l'itinéraire technique vise à la fois l'objectif de faire pâturer et de récolter pour compenser une perte en volume de fourrages.

Un itinéraire en deux temps

Fin août 2020, première étape : l'ancienne prairie est détruite avec un outil à dents (Horsch) et deux passages de Rototiller, évitant le labour. Le 1^{er} septembre un mélange de colza et radis fourragers ainsi que des trèfles est semé en dérobée à la volée, rattaché au rouleau cultipacker. « Une dérobée différente peut tout à fait être envisagée sur d'autres fermes », précise Pascal Rougier (2). L'objectif est bien de rester dans le circuit de pâturage de l'automne jusqu'au printemps de l'année suivante. Ainsi en 2020, les vaches pâturent du 19 octobre au 24 décembre, puis rentrent en stabulation, avant le retour de la mise à l'herbe au 20 février 2021. Fin mars, c'est le second temps. La dérobée est détruite, toujours sans labour. Elle laisse la place au renouvellement de la prairie, semée sous couvert d'un méteil pois protéagineux/féverole. Un combiné herse rotative et semoir est utilisé pour le méteil, et herse étrille pour la prairie. « On plante au 2 avril, le mélange pois/féverole à 3-4 cm de profondeur et le lendemain, la prairie, semée en surface, suivi d'un roulage », indique Pascal Rougier.

Les atouts du semis sous-couvert

L'objectif de semer sous-couvert est de protéger la jeune prairie du salissement et faciliter son essor. « Les protéagineux



Pour le pâturage estival : association prairiale en semis sous couvert.

ont une vitesse d'implantation plus longue qu'une céréale, en laissant un accès à la lumière, favorable au développement de la prairie », rappelle Pascal Rougier. En outre, à la fauche du couvert, les légumineuses larguent de l'azote, biodisponible pour la prairie. Pour celle-ci, la herse étrille équipée d'un semoir est préférée à un semoir à céréales, dont le semis en ligne n'est pas forcément adapté à des espèces fourragères. « L'interligne de 12,5 cm entre chaque rang risque de générer de la battance, favorisant les mousses », précise Pascal Rougier. Deux associations prairiales sont mises en place, l'une orientée plutôt pâturage estival avec une dominante luzerne, l'autre, pour un pâturage toute l'année. Ces mélanges sont destinés à installer des prairies temporaires pour quatre à cinq ans en moyenne. Mais, rien ne s'oppose à ce qu'elles restent plus longtemps en place, dix ans peut-être, si elles sont productives. Ce fut le cas pour certaines.

L'essentiel, c'est la prairie

« Même si la récolte du méteil contribue à faire du stock, l'objectif premier reste la réussite de la future prairie », rappelle Pascal Rougier. Dans cette optique, le méteil est fauché au 30 juin 2021, ensilé le 2 juillet. « Nous aurions pu récolter avant, mais le couvert n'était pas mûr et après, il s'est mis à pleuvoir, relate l'expert. La décision a été prise de faucher entre deux ondées, au 30 juin, par crainte de voir la prairie souffrir de la couverture du méteil. » Une fois celui-ci récolté, la prairie revient très vite dans le plan

SARL MICHELETTI
Fabricant, revendeur et réparateur de matériel agricole

CHARIOT PORTE COUPE ET REMORQUE
FAUCHAGE ECIMAGE
SEMENCE ET RÉCOLTE

ECIMEUSE pour CULTURE BIO et CONVENTIONNELLE

Disponible en 3 largeurs : 6,50m, 9,00m, 12,00m
Nouveauté de série COMPTE TOUR DE VITESSE DES RETOURS
NOUVELLE MACHINE SANS COURROIE

FAUCHEUSE ANDAINEUSE HONEY BEE
Double sortie et simple sortie

Attelée à un tracteur à l'avant ou à l'arrière avec poste inversé.
Elle endoigne toutes les cultures.
La faucheuse peut sortir les andains en simple sortie : droite, gauche ou au centre.
NOUVEAU : en double sortie : droite et gauche.

Tél. 05 53 65 40 08
Port. 06.86.82.23.17 - mail : contact@sarl-micheletti.fr
47600 FRANCESCAS - LOT ET GARONNE

>>> www.micheletti.fr

Coûts d'implantation : quelques repères

Antoine Jeanne, gérant et technicien conseil en bio de la société Agronat donne des repères : « Pour la dérobée, comptez de 50 à 80 euros/ha suivant le choix des espèces, indique-t-il. Pour le méteil pois/protéagineux, 120 euros en productions fermières, utilisées par la plupart des producteurs. Sinon, 260 euros en semences de sélection bio. » Le méteil est implanté à hauteur de 100 kg/ha pour chacune des espèces, soit 50 pieds/m² pour le pois et 25 pieds/m² pour la féverole. Son coût de récolte est assimilable à celui d'un ensilage d'herbe.

Le **semis de prairie**, avec un mélange multi-espèces à plus de 70 % bio et semé à 25 kg/ha, est estimé à 200 euros. Dans les essais présentés, ces mélanges sont réalisés à des doses de 30 et 27 kg/ha. Cependant, le spécialiste juge qu'un semis au-delà de 25 kg/ha n'est pas forcément utile en Normandie. « Souvent les clients préfèrent semer plus dru, mais 20-25 kg/ha suffisent largement avec des sols riches et une bonne météo. » En revanche, « il faut un bon lit de semis, semer à la volée et non en ligne, confirme-t-il. Car ce dernier pénalise les futurs rendements de 5 à 10 % MS/ha. »



La prairie, semée sous couvert d'un méteil pois protéagineux/féverole.

de pâturage, courant août. Au final, chacune des 11 parcelles renouvelées comptabilise quatre à cinq passages de vaches. L'une d'elles est mentionnée à titre d'exemple : le pâturage y démarre le 12 août, puis reprend les 24 septembre, 12 novembre et 24 décembre. Les vaches sont rentrées en bâtiment le 3 janvier 2022. L'objectif de maintien du pâturage est rempli. Certes 2021 fut favorable à de telles implantations, au moins en volumes produits, comparée

à 2020, pénalisante pour les récoltes de fourrages et la production d'herbe.

Bilan positif

« Cette technique permet de renouveler des prairies sans labour et de limiter la durée du non-pâturage à trois mois, contre un an auparavant », relate Pascal Rougier. En effet après une prairie, les éleveurs implantaient jusqu'alors une culture annuelle. « Lorsqu'on soustrait des parcelles du pâturage pendant un an, forcément la pression est mise sur celles qui restent, au risque de sur-pâturer, poursuit l'expert. Nos essais montrent que le non-pâturage peut être réduit grâce à la dérobée. »

Les multiples intérêts d'implanter de jeunes prairies sous couvert de protéagineux déjà prouvés (voir aussi Biofil 103) sont confortés, notamment pour sécuriser les stocks fourragers. C'est un enjeu pour les éleveurs qui, depuis 2019 et 2020, années compliquées, ont dû réduire leur chargement. Reste à vérifier sur le long terme la pérennité de ces nouvelles prairies. Pour l'éleveur François Roulland, « les

essais sont très positifs et méritent d'être poursuivis, d'autant que 2021, année pluvieuse s'il en est, a été favorable même aux plus anciennes prairies. En tout cas, le principe est adopté. Nous avons refait quatre nouvelles parcelles cette année, de 1,20 ha chacune, dont deux sont des prairies permanentes où il y avait beaucoup de plantes inintéressantes après l'impact des années sèches. » ■

Frédéric Ripoché

> À suivre au Rendez-vous Tech&Bio Elevage en Normandie les 29 et 30 juin prochain

Ces essais y seront présentés avec l'itinéraire de semis sous couvert d'automne de la ferme expérimentale de Thorigné-d'Anjou (49).

(1) Programme pour développer la production laitière bio en Normandie démarré en 2010 et initié par Danone et les Prés Rient Bio (Les 2 Vaches).

(2) Un Itinéraire a été réalisé à la ferme expérimentale de Trévarex (29) avec une dérobée colza/RGI.

À l'EARL du Bois d'Arry, le pâturage est maximisé

En bio depuis 2010, la ferme laitière de François Roulland et Arnaud Harel est située au Locheur dans le Calvados. Sa SAU est de 160 ha sur des sols de type limono-argileux à sableux, avec 140 ha de prairies et 20 ha de cultures céréalières destinées aux animaux. 65 % de l'herbe est pâturée, le reste récolté sous toutes ses formes. « Un pâturage tournant rationnel » est organisé sur 47 parcelles d'un total de 55 ha (50 ares/vache). La ferme a investi en chemins pour sortir les animaux dès

que possible entre printemps et fin d'automne-hiver avec, pour seul facteur limitant, la météo. Le troupeau de 140 vaches croisées Prim'Holstein-Jersiaise-Rouge Scandinauve produit près de 730 000 L de lait pour Les Prés Rient Bio (Les 2 Vaches) avec une moyenne de 5 500 L/vache/an. Notons un renouvellement modéré à 15 % pour faire face aux aléas climatiques en limitant les stocks fourragers (2,5 t/UGB), des vêlages à 26 mois (objectif 24 mois) et la volonté de faire



Plateforme de pâturage 2021 de la ferme.

vieillir les animaux (3,5 lactations/vache). La ferme est un des Talents Tech&Bio 2021.